

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Gémir en français

Plus on monte dans la hiérarchie fédérale, moins on trouve de fonctionnaires provenant des cantons romands ou du Tessin. On le savait depuis longtemps, et on savait aussi que cette pénurie latine allait s'aggravant. Ce qu'on savait peut-être moins, c'est qu'il en va de même avec les appels d'offres de la Confédération. Sur soixante-quatre mandats attribués cette année, seul cinq l'ont été à des entreprises romandes. Selon M^{me} Stéphanie Germanier, dans *Le Matin* de dimanche dernier, certains appels d'offres fédéraux stipulent que tous les employés, et pas seulement les chefs de projet, doivent pouvoir travailler en allemand avec les fonctionnaires en charge du dossier. Enfin, nous apprend M^{me} Germanier, «ce sont deux écoles de langues alémaniques qui ont emporté les mandats pour sous-traiter les cours de français au personnel non francophone» de la Confédération. *Hier spricht man französisch!*

En 1980, quelques personnes ont fondé l'association *Helvetia latina*, censée remédier à la situation. Elle vise les buts suivants: «Veiller à ce que l'administration fédérale et les régions fédérales garantissent la place qui revient aux cultures, aux langues et à l'esprit latins, œuvrer afin que soit garantie dans les services de la Confédération, notamment parmi les cadres, une représentation équitable de fonctionnaires romanches, italophones et francophones, promouvoir l'usage de la langue allemande standard dans l'administration fédérale et la compréhension mutuelle des communautés linguistiques du pays.»¹

Soit dit en passant, elle s'est aussi donné pour but de «contribuer à une meilleure ouverture de la Suisse sur l'Europe et le monde». Au nom du ciel, que vient faire cet ajout politiquement correct dans une affaire qui ressortit exclusivement à la politique interne de la Confédération?

Que fait *Helvetia latina*? A intervalle régulier, elle «tire la sonnette d'alarme», «alerte l'opinion» et «lance un appel». Mais c'est toujours pour dire la même chose, et c'est toujours sans le moindre effet.

Cette impuissance cent fois démontrée ne l'empêche pas de s'obstiner. Elle s'est même dotée depuis peu d'un Observatoire des langues aussi inutile que le reste mais très à la mode. Le président actuel, M. Dominique de Buman, candidat éclair à la succession de M. Pascal Couchepin, s'est déclaré «catastrophé» par l'affaire des appels d'offres de la Confédération. Catastrophé? et alors? alors rien, rien du tout. Tout au plus un ou deux échos dans la presse tandis que le dialecte standard suisse allemand continue de progresser dans l'administration fédérale.

Les autorités viennent de lancer un énorme (vingt-six projets de recherche) «Programme national de recherche 56», intitulé «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse». Selon M. Constantin Pitsch, du Service des communautés linguistiques et culturelles de l'Office fédéral de la culture, le PNR 56 vise «sciemment la création des bases scientifiques nécessaires à la réalisation de la politique linguistique suisse». La mission globale de ce machin est, selon M. Dominique de

Buman, de «promouvoir le multilinguisme vécu chez nous au rang d'atout majeur pour la Suisse». Ces gens ne se relisent-ils donc jamais?

Quant à nous, nous n'attendons rien du PNR 56. Les rapports de force linguistiques dans la Berne fédérale sont fonction principale du fait qu'il s'y trouve une forte majorité de fonctionnaires germanophones. Ce n'est pas étonnant. Il y a en Suisse une majorité de germanophones. La ville fédérale est une ville suisse allemande. Tout naturellement, les fonctionnaires fédéraux sont majoritairement suisses alémaniques et préfèrent travailler avec leurs semblables, parler en allemand avec leur chef, leurs subordonnés et leurs fournisseurs. De là une discrimination automatique à l'égard des francophones et italophones, sans parler des Romanches.

Cette discrimination s'accroît du fait que, pour beaucoup de nos Confédérés, le citoyen latin ne cultive aucune de ces qualités spécifiquement suisses que sont le sérieux, le réalisme et l'ardeur au travail, qualités qu'ils s'attribuent au contraire sans réserve à eux-mêmes. Que ce double préjugé soit doublement imbécile, c'est une évidence que l'examen de la réalité des deux côtés de la Sarine ne cesse de confirmer. Il n'en persiste pas moins, ce qui explique que la plupart des latins ne tiennent pas particulièrement à s'exiler à Berne.

L'existence d'une forte majorité suisse alémanique dans l'administration fédérale fait que les textes de lois sont conçus et développés dans une perspective suisse allemande. Dès lors, les fonctionnaires francophones ou ita-

lophones peuvent bien s'exprimer en français, ce sont des conceptions suisses allemandes qu'ils doivent transmettre. Ils parlent peut-être encore dans leur langue, mais en traduction.

On est en présence d'une réalité profonde et d'un automatisme de masse. La pesanteur démographique qui s'impose au quotidien est plus forte que tous les discours «catastrophés», que toutes les sonnettes d'alarme, que tous les règlements et projets de recherche, que toutes les «politiques linguistiques», fussent-elles scientifiques.

Si l'on veut vraiment sauver ce qui peut l'être, c'est en amont qu'il faut travailler. Plus précisément, il faut revenir au moment où se pose la question de centraliser une compétence cantonale. Le Jurassien, le Neuchâtelois, le Genevois, le Vaudois, les Fribourgeois et Valaisans francophones doivent avoir en tête que chaque centralisation livre définitivement une compétence cantonale à un corps administratif qui pense et commande en suisse allemand. En d'autres termes, si toute centralisation spolie l'ensemble des cantons suisses, y compris les cantons suisses alémaniques, elle dépossède particulièrement les cantons francophones et italophone en ce qu'elle leur imposera tôt ou tard une gestion de leurs propres affaires dans une langue et une culture qui ne sont pas les leurs.

M^{me} Brunschwig-Graf, vice-présidente d'*Helvetia latina*, interviewée par *L'Hebdo* sur l'absence des romands aux postes clefs, déclare: «L'uniformité qu'il y a à penser dans une seule langue dans certains départements est un danger pour la Suisse, car contraire à la réalité plurielle de ce pays.»² C'est très bien dit, enfin, pas très bien, mais c'est dit, et c'est vrai. Alors pourquoi cette même politicienne a-t-elle soutenu inconditionnellement l'inscription de l'Espace éducatif suisse unifié dans la Constitution fédérale, livrant ainsi les écoles des cantons romands et du Tessin à cette même administration uniformément germano-pensante? Dans dix ans, celle ou celui qui occupera son poste «tirera la sonnette d'alarme» et «dénoncera», sans le moindre résultat, le fait que les programmes scolaires sont décidés à Berne par des spécialistes suisses alémaniques.

La contradiction entre les bienfaits abstraits qu'on attend de la centralisation et les méfaits concrets qui en résultent invariablement, notamment en termes de protection du français, semble rigoureusement hors d'atteinte de la comprenelette des politiciens démocratiques.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Agitation à l'Université

Mercredi 25 novembre, la très officielle Fédération des Associations d'Etudiants (FAE, dont le nouvel emblème est un loup hurlant...) a convoqué les étudiants de l'Université de Lausanne à une «AG» (assemblée générale) pour protester contre le «processus de Bologne» – effectivement très critiquable – et réclamer pêle-mêle: «la suppression des taxes d'études», «le développement du système des bourses», «le développement des logements étudiants», «l'assouplissement des plans d'études», «l'abolition des listes de présence et des contrôles continus», «l'amélioration du taux d'encadrement»... Jusque-là, rien d'autre que du syndicalisme étudiant normal, mâtiné d'idéologie gauchisante.

Seulement voilà, pour tenir leur assemblée, les quelque deux cents étudiants présents envahissent un grand auditoire, qu'une partie d'entre eux occupe depuis lors jour et nuit, empêchant les cours de s'y donner, ce qui

cause des problèmes à des centaines d'étudiants, principalement de l'Ecole des HEC, dont les cours sont déplacés, voire annulés.

Les AG quotidiennes, qui se prétendaient au départ autogérées, ont progressivement été prises en main par Benoît Gaillard, secrétaire du Parti socialiste lausannois et ancien président de la FAE (qui est la chasse gardée de la Jeunesse socialiste). Lors de l'AG du lundi 30 novembre, un des intervenants au moins n'était pas membre de la communauté universitaire: il s'agit d'Arthur Auderset, fils de Josef Zisyadis (POP), un des meneurs de l'agitation gymnasienne de l'automne 2008.

En dehors des AG, l'auditoire occupé accueille des conférenciers, tous de la même tendance politique: Serge Halimi, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, invité par le Groupe Regards Critiques (GRC), bras universitaire du Mouvement Pour le Socialisme (MPS), mouvement trots-

kiste héritier de la Ligue Marxiste Révolutionnaire (LMR); Hans-Ulrich Jost, professeur honoraire d'histoire contemporaine, qui a donné des munitions aux ennemis de la Suisse pendant la crise des fonds en déshérence; Peter Streckeis, présenté comme sociologue de l'Université de Bâle, mais dont on se rappelle qu'il était membre du GRC pendant ses études à Lausanne il y a plusieurs années...

Le fait que les soi-disant défenseurs des étudiants commencent par péjorer les conditions de travail de plusieurs centaines d'entre eux montre que l'opposition – tardive – au «processus de Bologne» n'est qu'un prétexte. Comme dans le cas de l'agitation gymnasienne de l'automne 2008, il s'agit uniquement pour la gauche vaudoise, toutes tendances confondues, de créer une agitation artificielle destinée à recruter une nouvelle génération de militants.

DENIS RAMELET

¹ www.helvetia-latina.ch

² *L'Hebdo*, 19 novembre 2009

Les Choses de la vie

Le quotidien *20 minutes* du 30 novembre décrit un projet de loi visant les automobilistes fumeurs: 250 euros d'amende et 5 points de permis. 500 euros s'il y a un enfant dans la voiture! Et ce projet effarant ne provient pas de quelque vertueux royaume nordique, mais d'Italie. Voilà où en sont les préoccupations morales de ce pays qui fut le phare de la civilisation pendant plus de deux millénaires. L'article est illustré par un portrait de Michel Piccoli, fumant au volant de son Alfa, dans le film de Claude Sautet, *Les Choses de la vie*. On a déjà remplacé la cigarette de Lucky Luke par une inexpressive graminée; on a ôté la cigarette du bec de Malraux sur les timbres-poste; nul doute que par quelque habile manipulation technologique on parviendra, lors d'une prochaine remastérisation du DVD, à ranger Piccoli du côté des non fumeurs. Il y aura tout de même du boulot, image par image: qu'est-ce qu'il peut to-

railler d'un bout à l'autre du film! Son réflexe en sortant du plumard: allumer une clope. Il fume partout, tout le temps, devant la cafetière, en cherchant un dossier, en tapant des mots d'amour sur la machine à écrire de sa maîtresse, dans son auto et, horreur suprême, au restaurant. Personne n'est choqué, puisque tout le monde fume activement et passivement dans ce lieu public. On est en 1969. Il y a quarante ans! Autant dire des années-lumière. Toute l'action est enveloppée de poétiques volutes de fumée.

L'autre face politiquement incorrecte de cet excellent long métrage, c'est l'automobile. Elle sert à foncer entre les platanes bordant les nationales la nuit, ou à dévorer les départementales sinieuses au petit matin. A cette époque, il faut être client chez Volvo (vertueux fabricant nordique) pour disposer de ceintures de sécurité; pas si on roule au volant d'un coupé Alfa Romeo Giulietta Bertone, élé-

gant mais déjà vieillissant. Le cœur de l'action est un accident mortel. Parmi des badauds diversement stupides, un homme lâche la phrase qui tue: «Ils vont tous trop vite.» Le chauffeur d'un semi-remorque, impliqué dans l'accident, le corrige: «Il faut pas dire ça. On n'en sait rien. Il allait à sa vitesse...»

L'histoire est une banale histoire de cœur, un tantinet mélo, très *sixties*: Pierre (Michel Piccoli), architecte quadragénaire tendance gauche caviar, navigue entre deux femmes: son épouse Catherine (Léa Massari) et sa maîtresse Hélène (Romy Schneider). Lorsqu'il se décide à rompre avec cette dernière, il écrit une lettre qu'il n'envoie pas mais emporte dans sa voiture. Il roule toute la nuit et, après moult tergiversations, renonce définitivement à la poster. Heureux dans la lumière du jour restituée, il écoute le dernier mouvement du concerto pour flûte *La Notte* de Vivaldi, qui est une évocation du matin. C'est à un carrefour que le mélodrame devient tragédie. Un carrefour, comme dans une tragédie de Sophocle. Le destin avance lentement, sous les apparences d'une antique bêtaillère brinquebalante, rouge comme le diable, chargée de cochons couinants et puants. Au volant, un être primitif aux yeux exorbités de bovin ahuri cale bêtement au milieu de la route. Malgré une manœuvre d'évitement assez virtuose de son pilote, la Giulietta ne peut éviter le choc, part en tonneaux, s'immobilise contre un pommier avant de prendre feu. Le conducteur gît dans l'herbe, inconscient. Que va devenir la lettre recueillie par un gendarme?

Le film de Claude Sautet est un chef-d'œuvre non seulement grâce à une distribution éblouissante (n'ou-

blions pas Jean Bouise, l'éternel abonné aux rôles secondaires, en ami d'enfance de Pierre), à la musique mélancolique de Philippe Sarde, aux séquences en ralenti de l'accident qui rythment le film et font du spectateur un dieu omniscient dès le début. Cette chronique de mœurs est aussi une photographie fidèle de l'atmosphère des années soixante. Avec la fumée et l'automobile, on a pu voir ce qui nous en éloigne. Mais d'autres aspects sont proches de la mentalité actuelle, lointaine héritière de mai 68. Pierre est un esthète élégant, voluptueux: il a de toute évidence la faveur du réalisateur. La collision au ralenti est une métaphore du choc de la civilisation (Vivaldi, Alfa, costar) contre la bêtise dure, immobile, porcine, sans imagination. La voltige du pilote dans son projectile est présentée comme un interminable ballet, atroce et beau.

Pierre n'a toutefois pas que des qualités: il est indécis, veule même. Le seul moment où il s'exprime avec fermeté, c'est sur le chantier d'un lotissement d'immeubles dont il est le concepteur: il s'empare contre les promoteurs qui prétendent transformer les jardins en parking. Il y a du Rousseau chez ce quadra à la fibre sociale et écologique. Il y a aussi du Rousseau dans l'éducation désinvolte qu'il a donnée à son fils, grand dadais immature qui tente de remplir le vide de son adolescence attardée en bricolant des gadgets débiles. Pierre essaye de corriger cette absence du père en promettant à son fils deux semaines de voile à l'île de Ré. Mais il mettra les voiles pour un voyage beaucoup plus long, laissant en plan sa vie éparpillée.

JEAN-BLAISE ROCHAT

Aspects de la vie vaudoise

André Paul Perret à Morges

(fm) On pouvait lire dans la *Nation* n° 1870 du 28 août dernier la recension d'une exposition consacrée au dessinateur de presse André Paul Perret et qui était à voir à Saint-Maurice. Par chance, la toute nouvelle Maison du dessin de presse, sise dans le Centre culturel de Morges, est inaugurée par un hommage à cet artiste talentueux qui va fêter sous peu son 90^e anniversaire. Nous ignorons en ce moment s'il s'agit de la même exposition qu'à Saint-Maurice, mais que vous ayez vu ou non celle-ci, vous ne manquerez pas de vous rendre à Morges d'ici au 31 janvier 2010. [Du mercredi au dimanche de 14h à 18h, entrée libre]

Perrin à la retraite

(fm) Nous ne parlons pas ici de nos rédacteurs portant ce patronyme, mais bien du célèbre inspecteur, puis commissaire Alexandre Perrin, né de l'imagination du journaliste et romancier Michel Bory. Ce dernier vient en effet de publier ce qu'il dit être la dernière enquête du Maigret vaudois, *L'inavouable secret du commissaire Perrin* aux Editions RomPol. Bien des lecteurs qui ont apprécié ces aventures qui avaient le plus souvent pour cadre le Pays de Vaud regretteront cette déception mais, comme le dit l'auteur, «il n'y a pas un crime ou une grosse affaire par année dans le canton de Vaud [réd.: c'est peut être mieux ainsi...]. Et comme la Sûreté est une grande maison, cette enquête ne serait pas forcément toujours confiée à Perrin.» (24 heures du 24 novembre 2009) Dont acte et merci à M. Bory d'avoir créé ce personnage bien ancré dans son Pays.

Vins primés

(fm) Une nouvelle fois, nous nous devons de signaler l'excellente tenue des vins vaudois lors de concours. D'abord, au Grand prix du vin suisse 2009, deux vigneron vaudois ont été primés, David Kind, de Saint-Prex, dont le rosé 2008 s'est imposé dans sa catégorie, et Reynald Parmelin, de Begnins, qui, avec son vin blanc Johanniter 2008, décroche le prix «Bio Suisse». Quant à Daniel Marendaz, de Method, il est revenu du Trophée des 7 Ceps de Bourg-en-Bresse avec une médaille d'or pour son Côtes de l'Orbe pinot noir 2007, une autre pour

son Côtes de l'Orbe blanc «méthode traditionnelle brut blanc», et une d'argent pour son Merlot 2007 «cuvée prestige». Enfin, et pour rester dans le Nord vaudois, Eric Schoepfer, de Champagne, a obtenu une médaille d'argent au concours Vinea 2009 de Sierre pour son Œil-de-Perdrix, se hissant ainsi à la hauteur de son voisin neuchâtelois du Château d'Auvernier. Ces distinctions (et on aurait pu en citer d'autres) rejaillissent sur l'ensemble de la production vaudoise. Bravo à tous ces vigneron.

Hommage à un grand historien

(fm) La Bibliothèque historique vaudoise rend hommage au professeur Jean-François Poudret en publiant une sélection d'articles de sa plume sous le titre *Coutumes et libertés*, ceci en collaboration avec la Société bourguignonne, comtoise et romande d'histoire du droit. Ce volume, 133^e de la collection, est en souscription jusqu'au 31 décembre 2009 [Bibliothèque historique vaudoise, Grand-Chêne 8, 1002 Lausanne; tél. 021 331 18 00]

Un échange choral hors du commun

(ar) Sous le titre «Lutry – Cotonou, reflets en noir et blanc», un magnifique coffret vient de sortir de presse¹. Il contient une brochure illustrée, un disque CD et un film DVD, qui présentent la rencontre insolite entre, d'une part, la Grande Chorale de Godomey (Bénin) et, d'autre part, deux chorales vaudoises (chœur des jeunes de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud et chœur Solstice).

Les Vaudois sont allés au Bénin en 2008 et les Africains sont venus en Suisse en 2009. Il en ressort un échange musical et humain hors du commun, d'une belle complicité et empreint d'émotion.

Il faut féliciter l'ensemble des acteurs de cette opération, en particulier le pasteur Jean-François Ramelet, responsable du projet, les deux principaux directeurs des chorales, Esaïe Odah le Béninois et Dominique Tille le Vaudois, sans oublier Jean-Denis Borel, le réalisateur du film documentaire.

¹ Le coffret est édité par l'ARSAJ, Association régionale de soutien aux activités de jeunesse, 1095 Lutry. On peut aussi le commander par internet, à l'adresse www.projetbenin.com.

Qui a écrit cela ?

La loi peut ordonner le service militaire obligatoire et rassembler de force les citoyens dans les casernes; si le devoir de servir n'est pas accepté de tous, s'il n'est pas institutionnel, la conscription imposée en dépit des mœurs sera considérée comme une contrainte odieuse, une restriction inadmissible de la liberté individuelle. C'est le cas dans les pays anglo-saxons, en temps de paix, quand manque le péril extérieur et imminent, suscitant le réflexe naturel de la légitime défense. En Suisse, en revanche le service militaire obligatoire est entré si profondément dans les mœurs que son principe même n'est que très rarement discuté. C'est que le devoir de servir est ici de nature institutionnelle, il est ressenti autant comme un droit inhérent à la qualité d'homme libre que comme une obligation, droit manifesté d'une manière tangible par la présence de l'arme et de l'équipement à la maison.

Ces lignes de André Manuel sont parues sous le titre *L'Etat et l'Institution* dans les Cahiers de la Renaissance Vaudoise XXX – XXXI en 1948. Aucun lecteur n'a fourni la référence exacte.

La présente rubrique est devenue difficile à tenir: tous les classiques littéraires, articles de presse ou autres documents officiels se retrouvent en deux clics de souris sur les moteurs de recherche informatique usuels, ceci même si la référence ne respecte pas exactement le texte original!

Nous sommes dès lors condamnés à ne vous soumettre que des textes confidentiels que probablement seul le lecteur qui nous a fourni la référence arrive à reconnaître. La citation que nous vous soumettons représente donc probablement le dernier essai avant que cette rubrique ne change de formule:

Mais ô Léman, vers toi j'en reviens plus heureux; / Ta clarté me suffit, apaisé je me sens mieux / Que tu tiens en douceur tout ce qu'un coeur demande ;

Et Blanduse et ses flots en mes songes bruiraient, / Si j'avais un plantage où, le soir, s'entendraient / Les rainettes en cœur de l'étang de Chamblandes ;

Le premier lecteur à nous donner la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *La Nation*.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

La grande misère de l'armée

A quel jeu joue donc le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, qui dit vouloir doter la Suisse de la meilleure armée du monde, mais envisage de ne pas renouveler sa flotte aérienne? Son soudain défaitisme a provoqué la stupeur dans divers milieux, où l'on sait que les vieux Tiger, dont l'entretien est onéreux et deviendra impossible faute de pièces de rechange, doivent être remplacés pour maintenir une couverture aérienne suffisante de notre territoire.

On comprend mieux la situation après avoir entendu le commandant de corps Blattmann, chef de l'armée, qui s'exprimait récemment au Centre Patronal devant un parterre d'industriels. Il a décrit la grande misère de la Grande Muette, qui commence à sortir de son silence pour dénoncer le manque de moyens mis à sa disposition. Le même commandant de corps Blattmann n'a-t-il pas dit à la télévision, il y a peu de temps, que les crédits budgétaires alloués annuellement ne permettaient pas de payer les équipements dont l'achat a déjà été décidé et qui font l'objet d'un crédit d'engagement voté par les Chambres – mais que vaut «l'engagement» d'un parlement?

Voici quelques données chiffrées en provenance du Haut Commandement:

- les dépenses militaires, qui culminaient à 6 milliards de francs (de l'époque) en 1990, sont tombées à 4,3 milliards. Compte tenu de l'inflation, c'est une diminution de 40%;
- l'effort de défense, qui représentait 1,8% du produit intérieur brut en

1990, n'en représente plus que 1% environ. Il est inférieur à celui de l'Autriche, dont on plaisantait jadis l'armée d'opérette;

- les compressions de dépenses par rapport à la planification financière, exigées de l'armée en dix ans au fil des divers programmes d'économies, atteignent un montant cumulé de 3,464 milliards;
- «Armée XXI» postulait des dépenses annuelles qui, indexées, représenteraient aujourd'hui 4,8 milliards. Il manque un demi-milliard;
- par voie de conséquence, les dépenses d'exploitation devenant difficilement compressibles au-dessous d'un certain plancher, ce sont les dépenses d'armement qui plongent. Cela alors qu'«Armée XXI» prévoyait que la diminution de l'effectif des soldats serait compensée par un renforcement des moyens techniques.

Il en résulte aussi des sacrifices majeurs dans la préparation militaire: au printemps passé, un exercice d'envergure impliquant une brigade entière devait permettre d'exercer la protection de tous les ouvrages sensibles d'une zone du nord de la Suisse; faute de matériel, il a fallu renoncer à engager un bataillon sur trois... On parle aussi de cours de répétition qui ont mal commencé, le matériel utilisé par la troupe précédemment en service n'ayant pu être vérifié à l'intention de la garnison montante; car il n'y a pas de stock!

Certains diront que le tableau est noir, ou qu'un nécessaire redimensionnement de l'appareil militaire entraîne forcément des réductions impor-

tantes de la dépense. Il n'empêche que, pour l'essentiel, les chiffres montrent que l'effort de défense – qui ne représente plus qu'un quart de celui qui est consenti pour les assurances sociales... – se trouve réduit à sa plus simple expression. Si, aux dires du chef de l'armée, il manque déjà aujourd'hui 500 à 700 millions annuels pour remplir le cahier des charges et payer ce qui a été commandé, à plus forte raison doit-on se demander où se procurer les quelque 2 milliards d'un nouvel avion. M. Maurer ne fait donc pas du cinéma en posant publiquement la question. Il vise probablement à créer un électrochoc salutaire.

Le résultat du scrutin du 29 novembre sur les exportations d'armes donne un signal favorable. Il est peu probable en effet qu'une écrasante majorité du peuple se soit laissé impressionner uniquement ou principalement par le risque de perte de quelques milliers d'emplois, si dure que soit cette perspective. La volonté de maintenir la capacité de défense – dont la capacité industrielle est l'une des composantes – a sans doute pesé dans la balance. Dans ces conditions, une volonté politique de ne pas laisser la défense aller à vau-l'eau peut s'exprimer sans risque.

Il faut pour cela briser l'alliance maudite de la gauche et de l'UDC, la première cachant mal ses vieux réflexes antimilitaristes derrière des discours fumeux sur l'instauration de la paix par la lutte sociale contre la mondialisation et par le suivi de Rio, la seconde achoppant aux missions de l'armée à l'étranger. Certains veulent que

le Conseil fédéral, avant tout engagement financier important, produise le rapport sur la politique de sécurité attendu pour cet automne, et qui tarde à venir. Or ce rapport pourrait bien fournir prétexte à de nouvelles écharpées idéologiques. Il paraîtrait opportun d'en faire l'économie actuellement, aucun fait nouveau majeur n'appelant une révision en profondeur de notre doctrine.

Il convient de trouver un compromis propre à recréer une majorité nette de centre-droite, la seule fiable en la matière comme base parlementaire – des forces d'appoint étant bien sûr bienvenues – d'un renouveau de la politique de défense. Pour cela, l'UDC doit renoncer à exiger la suppression des engagements à l'étranger; cette contribution au maintien de la paix, si illusoire et peut-être dangereuse soit-elle, a été inscrite récemment dans la Constitution; on ne revient pas à bref délai sur un vote du peuple et des cantons; l'UDC qui se targue d'être la vestale de la démocratie directe doit le savoir mieux que d'autres. De son côté, le Conseil fédéral doit limiter au maximum les interventions militaires suisses à l'étranger, dont la vanité n'est plus guère à démontrer, et renoncer à tout investissement y afférent. Le tenace et matois Ueli Maurer doit pouvoir obtenir cela de son parti, ainsi que du Conseil fédéral si M. Burkhalter consent à oublier les idées dans le vent qu'il a parfois exprimées dans une vie antérieure.

J.-F. CAVIN

Revue de presse

Retournement de veste

Dans sa chronique publiée dans *Le Temps* du 27 novembre, M^{me} Marie-Hélène Miauton écrit:

[...] que *Micheline Calmy-Rey, soutenue par les instances du PS, demande aux patrons de favoriser les personnes résidant en Suisse plutôt que les étrangers bénéficiant de la libre circulation, cela vous laisse pantois! Car c'est évidemment trop facile de manier les grands principes par beau temps puis de fermer les frontières par mauvais. Du moins cela porte-t-il un nom, l'opportunisme politique, ce d'autant que le PS constate un glissement de son électorat vers l'UDC. [...] La versatilité du PS et de sa conseillère fédérale en la matière donne un bien mauvais exemple à la population, elle-même encline à vouloir le beurre et l'argent du beurre: ouverture et magnanimité valorisantes vis-à-vis de l'extérieur, et repli sur son pré carré à la moindre alerte! [...]*

Les élections approchent!

Ph. R.

Paralysé par les soucis électoraux

Dans *24 heures* du 28 novembre («La gauche et la droite s'affrontent à nouveau et la productivité politique s'effondre»), M. Justin Favrod revient sur deux sujets discutés au Grand Conseil sur lesquels droite et gauche n'ont pas réussi à se mettre d'accord: l'ouverture des magasins avant Noël et la gratuité du tribunal des baux:

[...] *Pourtant il y aurait eu moyen de se retrouver sur un assouplissement des horaires de magasins, moyennant des compensations en fa-*

veur des employés de vente. La possibilité existe de s'entendre sur une politique globale du logement, incluant des réformes de procédure, à un moment où la pénurie de logements frappe le canton de Vaud comme jamais.

Mais une salve d'élections approche et l'humeur n'est pas aux accords. En 2011 auront lieu les élections communales et fédérales. En 2012 viendront les cantonales. Jusqu'à cette échéance les réalisations seront rares. Et les tensions seront vives entre droite et gauche, et aussi à l'intérieur des familles politiques. Une chance que la Constitution vaudoise ait rallongé la durée des législatures.

Il y a des mois qu'on sent que les élections sont la préoccupation principale, pour ne pas dire unique, des partis. Elle accapare leur énergie et les empêche de se mettre d'accord sur des solutions raisonnables. Faudrait-il rallonger encore la durée d'une législature pour que le Grand Conseil puisse travailler efficacement pendant un ou deux ans?

E. J.

L'étatisme en action

Un article signé I. B. intitulé: «La Petite Ecole n'obtient qu'un sursis du canton» dans *24 heures* du 28 novembre a retenu notre attention:

Depuis le début du XX^e siècle, La Petite Ecole de Champagne accueille les jeunes enfants du village. Aujourd'hui, treize bambins de plus de 3 ans sont inscrits dans cette garderie communale, entièrement gratuite. Fièvre de sa structure, Champagne pensait pouvoir jouer cavalier seul en toute quiétude et rester en dehors du ré-

seau régional d'accueil de la petite enfance. Mais en voulant homologuer sa garderie, le village a découvert la complexité des normes vaudoises. [...] Dossiers pédagogiques, suivi des maladies des enfants, normes ECA, Champagne a dû montrer patte blanche. Mais ce qui dépasse l'entendement (selon le municipal Daniel Duperrex) c'est que, alors que la responsable de la garderie remplit sa tâche à la satisfaction générale, – «une grand-maman qui a ça dans le sang» – le canton exige dorénavant une personne supplémentaire pour l'encadrement des petits. «On a un système simple, efficace, qui ne revient pas trop cher, et on vient aujourd'hui avec de nouvelles exigences qui ont un coût. La gratuité va tomber» regrette le municipal. [...]

Petit exemple des méfaits de l'étatisation qui complique le vie, coûte cher et décourage l'esprit d'initiative dans les communes.

E. J.

La BNS, la zone euro et les fonds propres

M. Jean-Pierre Roth, président bientôt retraité du directoire de la Banque nationale suisse, a accordé au *Temps* une longue et substantielle interview, publiée le 12 novembre, dont voici des extraits, sans commentaire: S'agissant de l'Union européenne (UE) et de l'euro:

Il n'est pas forcément acquis que nous puissions adhérer à l'UE sans reprendre l'euro, parce que ce dernier fait partie de l'acquis communautaire [...]. Je ne sais pas si les Européens seraient très heureux de nous voir rejoindre la zone euro!

[...] Si nous étions dans la zone euro, nous serions un pays de référence pour les critères de Maastricht, avec les plus bas taux d'intérêt et les plus bas taux d'inflation. En clair, cela rendrait l'adhésion plus difficile pour certains pays qui n'y sont pas encore.

Par ailleurs, [...] nous sommes dans une situation monétaire totalement différente de tous les pays qui ont accédé à la zone euro: nous sommes le seul pays à avoir des incitations négatives [...] Qu'obtiendrait la Suisse? Une hausse des taux, ce qui signifie que le Suisse devrait payer plus cher son hypothèque et vivre avec une inflation supérieure de 1 point en moyenne à ce qu'elle est aujourd'hui. [...]

S'agissant des nouvelles exigences envers les banques en matière de fonds propres:

Si l'on recommence comme si rien ne s'était passé, on aura une nouvelle crise dans quelques années. [...]

La décision de la Finma (ex-Commission fédérale des banques, réd.) en matière d'exigences en fonds propres est importante, car elle dit clairement que la Suisse ne veut pas vivre avec un système bancaire sous-capitalisé [...] Ce n'est pas en se contentant d'un faible niveau de fonds propres que l'on rétablira la confiance envers les banques. Renforcer la confiance signifie exiger plus de capital! [...] Si la Suisse a agi plus vite dans ce domaine, c'est aussi parce que nous sommes plus petits et que nous pouvons prendre des décisions plus rapidement. [...]

Ph. R.

Honnêteté intellectuelle

C'est le 20 novembre dernier qu'Anne-Catherine Lyon et la réformatrice perpétuelle Cilette Cretton ont lancé publiquement l'avant-projet de loi sur la scolarité obligatoire. Présentant ce texte qualifié d'«explosif» par *24 heures*, la conseillère d'Etat en charge a défendu une école «qui se veut ambitieuse, adaptée à son temps, inclusive et laboratoire de l'excellence». Le projet présente diverses variantes que la consultation, ouverte jusqu'en mars 2010, devra permettre de préciser. Ce faisant, M^{me} Lyon a tenu à se présenter comme ouverte au débat sur la question: «Je suis quelqu'un de très honnête intellectuellement et je ne considère pas que l'école est ma chose, elle appartient à tout le monde.»

L'honnêteté intellectuelle autoproclamée de Mme Lyon ne nous convainc pas. Voyons pourquoi.

L'affaire doit être reprise à son début. En janvier 2008, l'initiative intitulée *Ecole 2010: sauver l'école* est déposée à la Chancellerie vaudoise. Le texte propose une révision intégrale de la loi scolaire vaudoise, demandant notamment la suppression des cycles (retour à des degrés annuels), l'emploi des notes dès le début de l'enseignement primaire, une promotion au degré suivant basée sur l'évaluation des connaissances et des compétences acquises et le maintien de trois voies couvrant les trois années de fin de scolarité obligatoire. Le projet insiste sur les spécificités de la voie secondaire

«préprofessionnelle», qui doit, plus que la VSO actuelle, préparer les élèves à l'apprentissage d'un métier. De manière résumée, l'esprit de l'initiative est de recentrer le rôle de l'école sur l'acquisition de connaissances et d'améliorer la préparation des élèves aux métiers et à leur apprentissage.

La Constitution vaudoise impose de soumettre une initiative au vote dans les deux ans qui suivent son dépôt. Ce délai peut être prolongé d'une année par le Grand Conseil si le gouvernement décide d'y opposer un contre-projet. Cette prolongation a été obtenue en juin dernier, aux trois quarts du délai pour mise au vote. Avec un contre-projet en consultation jusqu'en mars 2010, on ne votera probablement pas avant l'ultime délai possible, soit à la toute fin 2010, voire en janvier 2011. En jouant la montre, M^{me} Lyon torpille le libellé même de l'initiative: les initiants voulaient une nouvelle loi applicable pour la rentrée 2010; ce sera au mieux en 2011.

Un contre-projet gouvernemental est en général une version gommant les aspects extrémistes de l'initiative déposée, mais qui va *grosso modo* dans la direction voulue par ses auteurs. Rien de cela dans le contre-projet de loi scolaire, dont les nouveautés vont parfaitement à contresens des visées d'*Ecole 2010*: on y prévoit, en 166 articles, une école dans laquelle la fréquentation des onze années du programme scolaire est obligatoire

(plus de sortie possible pour raison d'âge), le redoublement est impossible (ou pour le moins limité), le rattrapage est institutionnalisé, mais surtout dans laquelle les voies secondaires sont supprimées au profit d'une voie unique à deux niveaux pour les branches principales (une variante à deux voies, dont l'étude a été demandée par le Grand Conseil, fait aussi partie de la consultation).

Tout oppose donc le projet du contre-projet: les initiants veulent renforcer la préparation à l'apprentissage, alors que le contre-projet garantit mathématiquement l'accès au gymnase à plus de la moitié des élèves¹. *Ecole 2010* porte l'accent sur l'acquisition de connaissances et le contrôle de cette acquisition, alors que les penseurs du DFJ veulent surtout socialiser l'élève. Alors que les initiants demandent des classes les plus homogènes possibles en termes de capacité d'apprentissage des élèves, le contre-projet favorise l'hétérogénéité (on parle d'école inclusive) la plus large possible. Si les uns veulent une école subordonnée aux parents en matière d'éducation, les autres accordent à l'institution un rôle éducatif complémentaire, tout en se gardant de préciser l'étendue que peut prendre ce complément. Nous ne voyons pour notre part, dans ce contre-pied systématique, aucune honnêteté intellectuelle vis-à-vis des auteurs de l'initiative.

Enfin, la consultation à tiroirs ouverte le 20 novembre est une approche quelque

peu machiavélique pour occuper le terrain au détriment des défenseurs d'*Ecole 2010*. Dans les prochains mois, le débat va tourner autour des sept variantes concernant la question du redoublement et des quatre variantes concernant l'organisation du degré secondaire. Or, les questions abordées dans ces variantes sont mineures mais risquent de parasiter, voire d'occulter la discussion de fond, qui doit porter sur les conceptions antinomiques que les initiants et le DFJ ont de l'école. Là encore, cette tactique pour noyer le poisson ne nous semble pas le reflet d'une haute probité intellectuelle.

Mais que nous croyions ou pas à l'honnêteté intellectuelle de M^{me} Lyon n'est en fait pas très important. Serait-elle entièrement honnête dans le débat à venir que cela n'y changerait rien: ses conceptions en matière scolaire sentent suffisamment l'égalitarisme marxiste pour que nous les combattions. *La Nation* soutiendra *Ecole 2010* et combattra le contre-projet. Nous reviendrons sur les aspects majeurs des deux projets dans les mois à venir.

CÉDRIC COSSY

¹ Ajoutons que, quelle que soit la variante finalement adoptée pour le secondaire inférieur dans le texte du contre-projet, ce dernier imposera de fait la voie unique au gymnase. On s'acheminera dès lors vers plus de 50% de bacheliers pouvant prétendre à un cursus universitaire.

Ancien district de Vevey: bientôt une seule commune?

Un récent sondage lancé par *24 heures* a montré qu'une très légère majorité des sondés (dont nous ne savons rien) serait favorable à une fusion des dix communes de l'ancien district de Vevey. Cela suffit à *24 heures* et à quelques citoyens pour répandre l'idée d'une fusion globale devenue incontournable.

Dans la foulée de l'entrée en vigueur de la Constitution vaudoise de 2003, les dix-neuf districts ont passé à dix. Personne ne conteste plus la nécessité de reconsidérer le nombre des communes en regroupant, notamment, les plus petites d'entre elles. Cette évolution est en cours. Dans ce contexte, il y a lieu de garder à l'esprit quelques évidences avant d'envisager le grand saut proposé aux habitants de la Riviera vaudoise.

Il faut premièrement répéter qu'une fusion de communes n'a de sens que si elle résulte d'une volonté clairement exprimée par les municipalités en place et les citoyens concernés. Faute de quoi le risque est considérable de désintéresser de la chose publique une bonne partie de la population alors qu'il serait au contraire hautement souhaitable d'augmenter cet intérêt.

De toute évidence, une volonté populaire ne s'est pas manifestée spontanément dans la région veveysanne. Les mu-

nicipalités ne tirent pas le char avec une volonté concertée. Une détermination unanime des syndicats eux-mêmes est loin d'être affirmée (*24 heures* du 17 novembre). L'idée est née d'un souci de «faire moderne». Elle est soutenue par des citoyennes et citoyens qui rêvent de changement. Ceux-ci agissent, entre autres, via *24 heures*, qui ne rate pas cette occasion rêvée de faire du zèle.

La mode favorable aux fusions communales fait tache d'huile. Il n'empêche que le Canton de Vaud, de par son étendue et sa nature, demeurera un territoire varié et complexe nécessitant des structures adaptées à ses caractéristiques. Les communes subsisteront en nombre, n'en déplaise à ceux qui proposent maintenant un véritable remède de cheval.

Une commune politique, c'est aussi une communauté de personnes qui vivent ensemble et participent aux activités du lieu. Preuve en est que chaque commune porte le nom d'une ville ou d'un village. Les promoteurs d'une fusion à dix se voient déjà représenter la septième ville de Suisse. Or, la région en cause n'est pas une ville, tant s'en faut. C'est au contraire une addition de communautés distinctes, vivantes et bien réelles. Les initiants sont-ils conscients du fait qu'ils vont gommer une partie essentielle d'une

diversité qui n'est rien d'autre que la nature profonde d'un pays?

La région veveysanne peut être citée comme un exemple réussi de collaborations et de réalisations intercommunales qui fonctionnent à satisfaction. On pourrait certainement faire encore mieux. Mais il est illusoire d'imaginer des économies substantielles. Pour la plupart des communes, les réalisations qui se sont concrétisées ont le plus souvent entraîné une hausse des coûts.

Les partisans de la grande idée fusionnelle jugent trop lourd et inadapté le fonctionnement des organismes intercommunaux. Ils voudraient dans ces institutions des représentants politiques élus directement par le peuple plutôt que délé-

gués par les communes. Ils oublient, semble-t-il, que les représentants actuellement en charge sont systématiquement des conseillers communaux élus par le peuple dans chacune des communes.

Fusionner les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, Saint-Légier, La Tour de Peilz, Vevey et Veytaux est décidément une idée surprenante pour ne pas dire saugrenue. Des regroupements se justifieraient certainement mieux entre, par exemple, Saint-Légier et Blonay, Chardonne et Jongny, Corseaux et Corsier. Cela mérite étude et réflexion. Aller au-delà, c'est faire fausse route.

HENRI MAMIN

Le Coin du Ronchon

Pluralité et prodigalité

Lundi soir, le «19:30» de la TSR, qui dure normalement une vingtaine de minutes au total, a consacré quarante minutes à un seul des trois thèmes de votation de la veille – en y ajoutant généreusement quatre minutes pour l'actualité du reste du monde. Les journalistes de la télévision d'Etat ont ainsi eu tout loisir de faire leur travail c'est-à-dire d'exprimer leur consternation face au vote du peuple, d'alerter leurs confrères étrangers afin que des sanctions soient prises contre la Suisse, et d'accuser les instituts de sondage d'avoir mal apprécié la situation.

A la Radio suisse romande, c'était tout différent. L'auteur de ces lignes n'a pas vérifié, mais c'était certainement tout différent puisque tout le monde affirme que la séparation entre la TSR et la RSR sert à préserver la «pluralité de l'information» et l'«indépendance éditoriale». Si tout le monde le dit, ce doit forcément être vrai.

Cette belle diversité, donc, est menacée par la prochaine création de Radio-Télévision Suisse (RTS), qui regroupera

sous un toit commun ces deux entités aux sensibilités si différentes, mais permettra en revanche de faire des économies de l'ordre de six millions de francs. Est-ce assez cher payé pour restreindre l'extraordinaire variété des opinions entre les journalistes du boulevard Carl-Vogt et ceux de la Sallaz? Beaucoup répondront certainement: «Oh oui, largement!»

D'autant que, pensons-nous, si les médias de service public se mettent tout à coup à faire des économies, nous voilà donc, pour un moment au moins, à l'abri de leur rapacité...

C'est du moins ce que nous pensions avant d'apprendre que la SSR – qui chapeaute depuis longtemps déjà toutes les chaînes publiques – réclame maintenant une rallonge de 54 millions de francs par année dès 2011. Le fait de dépenser un peu moins d'argent n'empêche pas de vouloir en gagner beaucoup plus, y compris en le prélevant – par goût de la «pluralité» sans doute – chez ceux qui ont voté oui à l'initiative contre les minarets.

LE RONCHON

Autour de mon clocher

Un nouveau cahier de la Renaissance vaudoise

Longtemps, M. Michel Campiche a été professeur d'histoire au Gymnase de la Cité. Les réflexions qu'il nous donne sur l'histoire et son enseignement, sur quelques aspects de l'histoire vaudoise, méritent qu'on y réfléchisse. Avec lucidité et tout le savoir d'une vie d'enseignant, il présente des idées originales, réalistes, sur le cours des événements, les révolutions, les idéaux et la réalité.

Mais le nouveau Cahier proposé ici à nos lecteurs¹ contient aussi une description minutieuse des travaux des

champs, autrefois et aujourd'hui – dur contraste, constaté sans nostalgie.

Des chapitres brefs et percutants sur l'Expo.02, les partis et le choix de leurs candidats, le pacifisme, etc. complètent ce petit recueil riche et plaisant, d'une écriture personnelle soignée. Nous recommandons l'achat de ce livre aux personnes qui ne sont pas souscripteurs réguliers. A tous, une idée pour Noël?

CRV

¹ A commander au moyen du bulletin encarté dans la présente *Nation*.